

Vol/perte de matériel informatique



Problème

Mon matériel informatique a été volé ou perdu, que dois-faire ?



Solution

1 - Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels	
Connectez-vous à l'interface du Référentiel des matériels (RefMat)	Cliquez sur le lien Refmat
Affichez vos matériels	<input checked="" type="checkbox"/>
Récupérez les informations de votre matériel (N° de série, N° d'inventaire) ou contactez votre équipe de proximité	<input checked="" type="checkbox"/> si ce n'est pas disponible.
Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels. Les informations de déclaration de vol (Numéro de dépôt de plainte, nom du commissariat) peuvent être renseignées dans un second temps.	
2 - Changez vos mots de passe	Changez le mot de passe de votre compte universitaire à partir de l'interface de gestion de compte de l'université Moncompte
Par précaution, changez les mots de passe des autres comptes que vous avez utilisés sur votre ordinateur	
3 - Le volet juridique	
Faites une déclaration de vol auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie	
Faites parvenir le formulaire de déclaration de vol à la Direction des Affaires Juridiques)	daj.univ-nantes.fr

3 - Le volet juridique

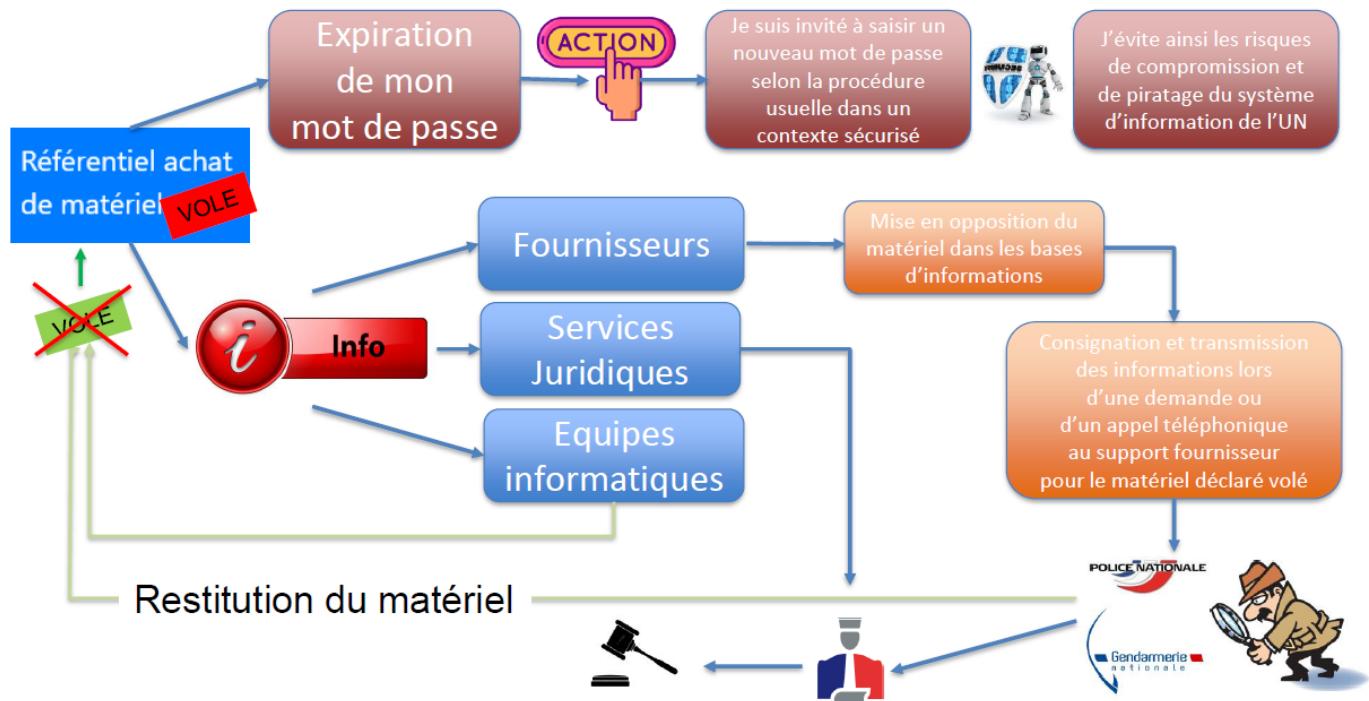
Après avoir déposé plainte, connectez-vous à la base de référentiel des matériels (RefMat) pour renseigner les informations du dossier de plainte

Refmat



Article

Que se passe-t-il quand le matériel est déclaré volé ou perdu ?



Contacts

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter [votre équipe de proximité](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link:

https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:vol_materiel&rev=1649084645

Last update: **2022/04/04 17:04**

